

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Travaux publics et Services gouvernementaux
Canada
Place Bonaventure, portail Sud-Est
800, rue de La Gauchetière Ouest
7^{ème} étage
Montréal
Québec
H5A 1L6
FAX pour soumissions: (514) 496-3822

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Place Bonaventure, portail Sud-Est
800, rue de La Gauchetière Ouest
7^{ème} étage
Montréal
Québec
H5A 1L6

Title - Sujet STDP10 - DEV. DES TECH. SPATIALES	
Solicitation No. - N° de l'invitation 9F063-140909/A	Amendment No. - N° modif. 001
Client Reference No. - N° de référence du client 9F063-140909	Date 2015-06-05
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$MTB-575-13259	
File No. - N° de dossier MTB-5-38005 (575)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2015-07-22	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Jurca, Anca	Buyer Id - Id de l'acheteur mtb575
Telephone No. - N° de téléphone (514) 496-3378 ()	FAX No. - N° de FAX (514) 496-3822
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

TITRE DU PROJET: Développement des technologies pour missions spatiales potentielles

La Demande de propositions (DDP) ci-haut mentionnée est modifiée afin:

1. de répondre la question reçue;
2. d'apporter des modifications.

Question 1 : Pourriez-vous SVP fournir les rapports finaux préparés dans le cadre du contrat 9F063-12-0711_001: Technologies d'atténuation de la poussière (Lune et Mars)?

Réponse 1 : Le présent Énoncé de travail pour la Technologie Prioritaire 3 (PT3) a été préparé à la lumière des leçons et des résultats de test tirés du contrat précédent (9F063-12-0711_001), en incorporant l'information pertinente dans les textes et exigences. Les rapports et résultats des tests du contrat précédent sont limités dans leur portée et n'offre pas d'information ou de leçons utiles qui soit nécessaires à la préparation d'une proposition dans le cadre de la présente DDP. Pour ces raisons, et afin de maintenir une saine compétitivité, il a été déterminé que ces documents ne seraient ni répertoriés dans la liste des documents de référence ni diffusés dans le cadre du présent processus.

1. À la page 14 de la DDP, Section 4.2 Méthode de sélection – note combinée la plus haute sur le plan du mérite technique et du prix

1. **Enlever** : Chaque contrat sera attribué à la soumission recevable la plus avantageuse selon l'ordre des technologies prioritaires énumérées dans la Partie 2, Tableau 1 : *Liste des technologies prioritaires*, le premier contrat attribué étant pour la TP1, le deuxième pour la TP2, et ainsi de suite.
2. **Insérer** : Chaque contrat sera attribué à la soumission recevable la plus avantageuse. Le processus d'évaluation pour chaque Technologie Prioritaire (TP) pourrait ne pas s'effectuer dans un ordre séquentiel, par exemple la TP-4 pourrait être évaluée en premier. Une fois l'évaluation de toutes les soumissions reçues dans une TP spécifique achevée, l'attribution du contrat pour cette TP pourra démarrer.

2. Pour la Technologie Prioritaire 6 (TP-6) - Cheminement jusqu'à la spatio-qualification pour coeurs de sondes magnétométriques à faible bruit

2.1. Analyse d'arbitrage (DDP p. 98 – Portée des travaux – première puce – première phrase)

1. **Enlever** : Effectuer une analyse d'arbitrage des différents paramètres ayant une incidence sur la performance de faible bruit d'un coeur en anneau en permalloy cristallin pour une sonde magnétométrique.

2. **Insérer** : Documenter la justification des différents paramètres qui seront explorés au cours des travaux et la façon dont les paramètres retenus permettront de produire des cœurs qui satisferont les exigences de la DDP.

2.2 **Analyse d'arbitrage (DDP p. 98 – Portée des travaux – première puce – troisième phrase)**

1. **Enlever** : La simulation ou l'expérience doit prendre en charge cette analyse.
2. **Insérer** : L'analyse doit être supportée par des simulations, des expériences et/ou des résultats précédemment publiés.

2.3. **OBLIGATOIRE-01 (DDP p. 99)**

1. **Enlever dans son entièreté.**
2. **Insérer** : La conception et le procédé de fabrication du coeur magnétique doivent produire des cœurs dont la moyenne de la distribution du niveau de bruit est moins de 10 pT / Hz^{1/2} à 1 Hz.

2.4. **OBLIGATOIRE-03 (DDP p. 99)**

1. **Enlever dans son entièreté.**
2. **Insérer** : La courbe H-B des coeurs doit être mesurée, sur la bande de fréquence 1-100kHz.

2.5. **OBLIGATOIRE-04 (DDP p. 99)**

1. **Enlever dans son entièreté.**
2. **Insérer** : S/O

2.6. **OBLIGATOIRE-05 (DDP p. 100)**

1. **Enlever dans son entièreté.**
2. **Insérer** : La réponse en fréquence des prototypes de senseur avec un nouveau cœur qui rencontrent l'exigence OBLIGATOIRE -01, devra être caractérisée sur une plage de fréquence couvrant au moins de 0,01 Hz à 100 Hz.

2.7. OBLIGATOIRE-06 (DDP p. 100)**1. *Enlever dans son entièreté.***

- 2. *Insérer*** : La réponse en amplitude à un champ étalonné externe du champ magnétique avec une amplitude de 1 pT à 70 iT (rms), avec échantillonnage de chaque intervalle de puissance de 10, et sur la gamme de fréquences définie dans l'exigence OBLIGATOIRE-05, doit être mesurée.

2.8. OBLIGATOIRE-09 (DDP p. 100)**1. *Enlever dans son entièreté.***

- 2. *Insérer*** : S/O

2.9. OBLIGATOIRE-10 (DDP p. 100)**1. *Enlever dans son entièreté.***

- 2. *Insérer*** : Un sous-échantillon d'au moins 2 coeurs doit être testé pour les performances des températures sur une plage de -60 °C à +75 °C, avec des mesures au moins tous les 5 °C du niveau de bruit à l'aide d'une source étalonnée sur la gamme de fréquences définie dans OBLIGATOIRE-05. Si les résultats varient de plus de 10% (rms) sur la plage de température, 5 coeurs doivent être testés. Tous les 10 coeurs doivent être testés si les résultats de l'échantillon de 5 spécimens varient encore par plus de 10% (rms)

2.10. LIVRABLES SPÉCIFIQUES (DDP p. 100 – Livrables spécifiques – 10^{ème} puce)

- 1. *Enlever*** : Tous les échantillons de coeurs produits au cours du contrat.

- 2. *Insérer*** : Tous les échantillons de coeurs produits dans le cadre du contrat.

2.11. CALENDRIER ET JALONS (DDP p. 101)

- 1. *Enlever*** : Le développement de cette technologie est d'une durée maximale de 12 mois.

- 2. *Insérer*** : Le développement de cette technologie est d'une durée maximale de 15 mois.

TOUS LES AUTRES TERMES ET CONDITIONS DE LA DDP DEMEURENT INCHANGÉS.